

COMITE DIRECTEUR DU 4 OCTOBRE 2018

Castelnaudary (19h30)

Présents :

Comité directeur : Brégal Josy, Cabirol Jean-Christophe, Espi Monique, Lebreuil Muriel, Lestrade Michel, Lherm Jean Pierre, Lusetti Aude, Poncelet Luc, Sabah Marie, Sigal Delphine

Président de comité départemental : Cavaillès Jean (CD Aude)

CTS : Colard Michel

Absents excusés : Bousquet Rémi, Piton Henry, Smith Xavier, Delcassé Alexandre, Julien Housset, Tronel Claude, Legeay Philippe, Olivan Jean Charles

Absents : Andrieu Gilles, Balmary Gérard, Lestrade Michel, Filippini Bernadette, Gaté Denis, Martinot Antoine, Pineau Paul, Ercolessi Delphine, Izart Christophe, MacFadyen Alun, François Meurillon

Quorum atteint

1. Approbation des derniers comptes rendus

Comptes rendus du 21 juillet et du 12 juin validés à l'unanimité

2 Commissions thématiques

Ce comité directeur est principalement ciblé sur les finances

➤ **Commission finance**

Le bilan de fusion au 1^{er} septembre 2017 est présenté et commenté, il a été diffusé en séance et sera présent dans le compte rendu financier.

Le compte de résultat est présenté : il laisse apparaître un déficit de 38 177,21 euros. Les grands postes sont commentés et discutés, les subventions Région ne sont pas encore reçues comme l'an passé en décalage de versement.

Le prévisionnel 2019 est proposé en première version à - 41680 euros

Il est entendu par tous les membres présents, qu'il n'est pas possible de présenter un budget prévisionnel en l'état.

Tout le monde est conscient qu'une des priorités est d'augmenter les ressources propres. Malheureusement cela ne se fait pas en 6 mois. L'objectif de ce comité directeur est de diminuer ce déficit prévisionnel sans pour autant asphyxier les clubs.

Marie a fait une simulation du coût de l'embauche d'une personne. Cette charge ne peut être supportée par la ligue : il faut donc exclure une embauche et privilégier une prestation.

Jean Pierre cite les budgets des régates et compétitions (TR Carnon et Moissac, Journée du Huit, Test Ergo, Alamayrac, Cazaubon, Championnat mer, match de ligue, coupe des régions et Rame en 5^{ème} ...) de la saison passée ainsi que les stages réalisés (Bellecin, Carnon, Cazaubon, Bergerac, Cahors, Alamayrac ...) qui sont détaillés en recettes et dépenses et permettent une réflexion sur les postes d'économies à réaliser et mettre en œuvre.

Côté subvention : baisse générale des subventions (seulement 8000 euros garantis sur la formation et le fonctionnement du Pôle)

Rappel des subventions obtenues sur le CNDS 2018 :

2000 € sport et handicap

1500 € sport santé bien être

8000 € pour corriger et réduire les inégalités de la pratique

7000 € pour l'ETR

Rappel : le financement des compétitions et des stages sont uniquement financés par les licences, le CNDS ne finance plus le sportif.

Aude mentionne que ce qui coûte à la ligue ne reçoit pas de subvention : il faut donc réfléchir à faire différemment, trouver des aides ou faire moins sur ce poste.

- Réflexion sur les stages :

La solution serait d'affecter certains stages sur les financements de la région sur le financement du sport de haut niveau.

Les stages : il faut chercher à réduire les coûts. Le stage de Carnon coûte trop cher : le lieu de stage sera donc modifié et sera réalisé à Almayrac. Une réflexion doit être menée pour faire participer les rameurs au stage.

Actuellement le coût des stages sur Almayrac pour les rameurs, comprenant : hébergement, nourriture, essence pour les canots sont : 30 € pour 2 jours, 40€ pour 3 jours et 50€ 4 jours. Il ne semble pas possible de réduire les coûts, il ne faut pas chercher à réduire le nombre de stagiaire.

- La proposition faite est d'augmenter chaque tarification de stage de 5€ par jour, soit 10€ pour les weekends. Les stages passent donc à 40€ pour 2 jours, 50€ pour 3 jours, 60€ pour 4 jours, etc ... le stage de Bellecin reste à 80€ inchangé. Il est également proposé de facturer les barreaux.

Le sport est un facteur de santé, il faut injecter le budget santé pour le sport. Aude propose qu'une évaluation soit réalisée en octobre et en mai, avec un point de vigilance car il faut que cela soit fait.

- Réflexion sur les régates (la compétition)

✚ Les arbitres :

Les arbitres sont en don donc ce n'est pas eux qui pèsent sur le budget

✚ Les postes de secours

Ce poste commence à peser sur le budget, mais si l'on « joue » là dessus il faut faire cela dans le respect des réglementations.

Il faut à ce stade valider le niveau de sécurité en lien avec le niveau des responsabilités (s'il arrive quelque chose) – exemple donné de Carnon : il faut une sécu tous les 1000 mètres, et non tous les 2000 comme en 2017.

Pour Josy : il faut que les organisateurs de championnats, tous ensembles, signalent que soit mentionné dans le cahier des charges qu'il faut des maîtres nageurs ou secouristes de surface et non des plongeurs sur les régates.

Josy propose également de faire payer la coulisse

Après débat : il est décidé au niveau ligue de :

- demander 2€ par engagement aux championnats et régates labellisées ligue à savoir : open indoor, têtes de rivière, championnat mer
- de plafonner les aides aux secours
 - 250 € pour l'indoor
 - 450 € pour les régates et autres compétitions
 - conditions de ces aides : présentation de factures (plongeurs et maîtres nageurs).
- Une aide pour les régates organisées par les clubs (Almayrac, coupe de Noël, Hivernale) sur justificatifs avec un plafond de 200€.

✚ Les produits dérivés

Il faut prévoir des produits dérivés à fortes valeurs ajoutées sur les championnats.

✚ Les supports de communication

Le comité cite les supports à réaliser : plaquettes, kakémonos, films, combi, vestes, polos.

Un devis pour 2 films est présenté par Luc pour 3500 € : 1 film pour les sponsors et 1 film pour présenter la ligue.

A l'usage : avoir des rendez-vous est compliqué : investit-on dans une agence qui démarche à notre place ?

En préalable il faut se poser les bonnes questions : qu'a-t-on à vendre ? Une image, un pôle, etc ...

Nutrimet et santé a été approché : courrier envoyé la semaine dernière.

Cazaubon : soirée VIP avec les thermes, le repas et la participation à la régata le lendemain.

Prendre un CDD c'est perdre 50000 € car il ne fera rien pour un an. Il ne faut pas prendre un CDD cette année, à réfléchir l'année prochaine mais pas sûr.

Michel Colard propose de travailler sur un press book : haut niveau, la mer

- Le bureau de la maison des sports à Montpellier ?

Après débat : décision de ne pas garder le bureau

Que faire des archives ? les porter à Toulouse ? Où stocker le matériel ?

Delphine informe Dora Mata à Montpellier. Il faudra également vider le bureau

- AviRaid/Challenge des Jeunes Rameurs : quel avenir ?

L'Aviraid risque de disparaître, Josy nous tient informée.

Pour mémoire : La ligue prend en charge l'hébergement des équipes qui participent à l'AviRaid

- Ligne de vêtements : veste, polos, bonnets, casquette

Les vêtements sont en commande comme convenu lors du comité directeur du 21 juillet. Pour initier la démarche polos et vestes ont été proposés au comité directeur : 5 polos commandés et 2 vestes.

Le sweat présenté le 21 juillet est en cours de montage, la réalisation de la rosace par le prestataire a pris du retard : il sera prêt pour l'AG

Rappel : les vêtements prévus sont :

- Polo NAVY broderie cœur
- Veste NAVY broderie cœur - flochage : aviron Occitanie dans le dos (comme les vestes ETR 2018)
- Sweat capuche : broderie cœur
- Sweat zippé avec capuche broderie cœur + flocages vus le 21 juillet : aviron Occitanie sur la manche avec le OC plus gros et de couleur différente et la rosace des pelles dans le dos

- Ramons chez nos voisins :

Budget retenu de 1500 € comprenant l'aide à l'animation et la communication.

Un forfait de 100 € est retenu sous réserve de la présentation d'une facture du club et d'un compte rendu de la journée.

- Communication :

Investit on dans une plaquette ? Un film ?

Vote du comité directeur : Avis favorable pour la réalisation de ces 2 supports

Pour le flyer pour les J14 prévu initialement pour la rentrée : c'est trop tard.

Cette communication a finalement été reprise et renseignée sur le site de la ligue : un onglet est créé dans l'aviron de compétition : les jeunes avec le triptyque challenge/championnat jeunes/stages

- Défraiement des arbitres

Il est rappelé qu'il faut favoriser le co-voiturage.

Pour les personnes en dons aux impôts : défraiement à hauteur de 0,311€/km sur la base 2018 avec les péages

Pour les personnes hors dons aux impôts : défraiement à 0,311 €/km avec les péages sur présentation de justificatifs mais pas de participation de la ligue si la personne prend son véhicule pour convenance personnelle. Pour ces personnes, le co-voiturage est à privilégier.

- Défraiement des CTS

Harmonisation des frais de déplacement à 0,34€/km.

- Défraiement des membres du comité

Défraiement en dons à 0,311€/km et péages

L'ensemble de ces ajustements permet de présenter un budget 2019 en déficit réduit à un peu plus de 20 K€.

➤ **Commission sportive :**

Journée du Huit : attribué à l'aviron toulousain.

Le calendrier sera modifié en ce sens et mis sur le site

Réflexion sur la baisse des licences : -6 % de licences l'an dernier

Luc Poncelet propose une journée d'échange le 22 décembre 2018 à Castelnaudary avec Cassoulet à midi à destination des encadrants et entraîneurs

Exemple d'échange d'expérience : comment aller chercher des jeunes et les garder

Règles de sélection : validation du document joint en annexe

Avant programme journée du Huit :

Delphine S. pose la question des engagements : la réponse apportée par Luc est qu'ils peuvent être bien réalisés à partir des tableaux excel

Carnon :

Michel Colard rappelle qu'il faut envoyer l'avant programme.

Delphine S. le poste sur le site.

➤ **Commission médicale :**

Retour sur la journée du 27 septembre : 20 personnes présentent et 2 intervenants

3 Demandes reçues par mail

Cercle des ambassadeurs : non traité vu l'heure tardive

4 Questions diverses

Luc a été approché par Sport Sud Edition pour un livre : Occitanie Terre de champions. Il demande au comité directeur si l'on participe ou pas.

Décision soumise au vote : Non (refus d'investir dans ce type de communication vu son coût de l'ordre de 600€).

Monique a reçu 2 demandes :

- Port la Nouvelle n'a pas fait sa randonnée au mois de juin en raison de conditions météo défavorables et souhaite savoir si l'aide peut être apportée sur l'animation réalisée au mois de septembre (route du sel).
Vote du comité : Oui
- Ramonville : il n'y a pas eu de frais pour la sécurité lors de la randonnée : peuvent ils avoir l'aide de 100€ ?
Vote du comité : Oui